



## LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES AU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 20 mars 2026

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales « *La liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe.* »

1. Election du Maire
2. Fixation du nombre de Maires adjoints
3. Elections des Maires-adjoints
4. Election de délégués au sein du conseil de territoire Boucle Nord de Seine
5. Fixation des indemnités de fonction de Monsieur le maire et aux maires adjoints
6. Majoration des indemnités des élus liée à la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale

Fait à Villeneuve-la-Garenne, le 20/03/2026



Pascal PELAIN

Maire de Villeneuve-la-Garenne  
Président de l'EPT Boucle Nord de Seine  
Conseiller Régional d'Île-de-France  
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

Délais et voies de recours :

*Le destinataire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif de Cergy-Pontoise d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à partir de la publication de cette décision*